

Les escales centrale photovoltaïque au sol de Sernhac

installée sur une ancienne friche agricole communale inutilisée (30)

Présentation du projet

Phase d'études : 2013 - 2019

Obtention du permis de construire : Mars 2019

Construction : Octobre 2020 > 2021

Mise en service : Avril 2021

Porteur de projet et exploitant : NEOEN

Partenaires du projet : Commune de Sernhac, Thibault Ombry - éleveur et Noémie Genay - apicultrice

Puissance : 4,9 MWc (11 340 panneaux solaires)

Surface : 7,2 ha de surface clôturée / 2,3 ha de surface des panneaux

Production Annuelle : 8,7 GWh/an (couvre la consommation annuelle de plus de 3000 habitants)

Fruit d'un partenariat entre la commune de Sernhac et NEOEN, la centrale photovoltaïque de Sernhac a permis la reprise d'une activité agricole sur une friche agricole communale inutilisée depuis une quinzaine d'années.

L'emprise clôturée est mise à disposition d'un éleveur ovin pour le pâturage de son troupeau et d'un apiculteur local pour l'installation de ruches.



7 ha ont également été pris à bail par Neoen au bord du parc et mis à disposition gratuitement pour du pâturage équin, afin de conserver l'activité initiale de cette partie du site. Aujourd'hui, à travers les mesures environnementales, agricoles et archéologiques réfléchies et mises en œuvre dès la phase d'étude du projet, le parc s'inscrit dans son environnement et favorise la coexistence d'un écosystème naturel, agricole et patrimonial avec la centrale solaire.

Les escales

Ils l'ont dit le 16 novembre 2023 lors de la visite de site



Briefing et pot de convivialité



Au-delà des revenus qu'il génère pour notre collectivité, ce parc permet la sécurisation de la commune face au risque incendie, la sensibilisation des jeunes générations à la transition énergétique et aux enjeux agricoles avec l'éco-pâturage mis en place.

Gaël DUPRET - Maire de Sernhac



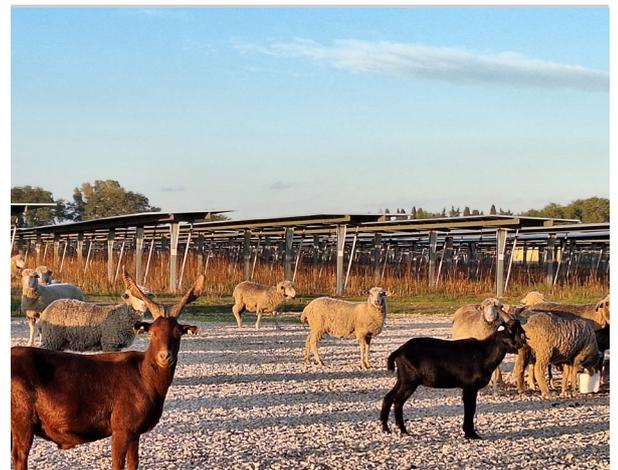
Les trackers solaires constituent une particularité du site. Autre spécificité, la présence de vestiges archéologiques qui nous a poussé à enfouir un minimum de câbles. De plus les pieux supports des panneaux sont simplement battus, et non scellés au sol, ce qui facilite la réversibilité de l'installation. Pour nous, l'enjeu est ainsi de s'inscrire dans le projet porté par le territoire tout en prenant en compte les particularités du site.

Anne ROBIN – Chargée d'actifs photovoltaïques – NEOEN



Le développeur a semé des fleurs mellifères et nous avons pu installer nos ruches, bien à l'abri grâce aux clôtures.

Noémie GENAY - apicultrice - Le Rucher de Potelières



Eco-pâturage



Visite technique et câblage hors sol



1 visite par département est organisée pour connaître la prochaine visite, flashez le QR code ci-contre.